



Draguignan

magazine



Economiser l'eau, ça coule de source



Ville de Draguignan



EAU

L'eau, un bien commun

4 à 7

DÉCHETS

Vers une Dracénie durable

8

TRAVAUX

Des équipements sportifs de qualité

10

PATRIMOINE

Un monument symbolique

13

ACTUS

14

SPORT

16

CITOYENNETÉ

Les jeunes s'investissent dans la cité

17

SÉCURITÉ

Pour une route plus sûre

18

COMMERCE

19

EXPRESSION POLITIQUE

20

PRATIQUE

22



Figure emblématique de notre patrimoine, la Tour de l'Horloge vient d'être totalement rénovée. C'est la première pierre d'une opération de rénovation devant englober l'ensemble du site de l'ancien castrum qui va être menée dans le cadre de la concession d'aménagement du centre historique.

S'ajoutant aux travaux actuellement conduits dans les rues piétonnes du centre-ville, ces embellissements façonnent le nouveau visage de notre cité qui puise sa force dans la profondeur de son histoire et de ses légendes.

Le Dragon de Draguignan vit dans les eaux. Elles sont tout aussi indispensables à la vie que sujettes à des épisodes de fureur destructrice. Nous ne ménageons pas nos efforts pour les dompter avec les travaux d'aménagement de la Nartuby qui s'accroissent pour réduire la vulnérabilité aux inondations dans la traversée de la plaine urbanisée "Draguignan - Trans". De même, la maîtrise des eaux de ruissellement reste un sujet majeur et des travaux sont menés pour améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau pluvial. Le prochain déplacement de la caserne des pompiers hors zone inondable sur un terrain mis à disposition par la commune est aussi une nécessité très attendue. Enfin, je veux rappeler l'apport désormais décisif de la commune dans la gestion de l'alerte et de l'information des populations en situation de risque.

Signe que le dérèglement climatique est désormais bien palpable à l'échelle locale, la concentration des précipitations lors d'épisodes pluvieux intenses se conjugue avec de longues périodes de sécheresse qui affectent la reconstitution des nappes souterraines servant de réserve pour les eaux potables. Là encore, nous entreprenons des travaux de sécurisation tout en menant des campagnes de communication invitant tout un chacun à la sobriété de ses usages tandis que la commune adopte une posture d'exemplarité dans le suivi de ses consommations comme dans la désimperméabilisation d'espaces urbains. L'eau est un élément essentiel pour une ville en bonne forme. C'est l'un des sujets de la révision du Plan local d'urbanisme.

Travaux toujours, la commune rénove ses équipements sportifs destinés aux associations et aux créneaux scolaires. Elle fait aussi des efforts pour réaliser des aménagements en faveur de pratiques individuelles bénéfiques pour la santé.

Vive le sport ! Surtout au printemps qui est une belle saison pour reprendre une activité sportive et se retrouver autour du bonheur de vivre ensemble.

Richard Strambio

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'eau, un bien commun

L'augmentation des températures et la réduction des précipitations provoquent une tension sur la ressource en eau. Pour la préserver, chacun doit adapter ses comportements et devenir eau-responsable.

État de la ressource en eau

Le territoire enregistre un déficit hydrique depuis quatre années consécutives lié à des périodes de sécheresse de plus en plus longues et intenses. Une situation préoccupante au regard de la baisse de la disponibilité en eau potable.

Chaque année depuis 2020, la Dracénie enregistre 500ml de pluie par an au lieu de 800 ml en moyenne, ce qui correspond à un an de pluie perdu tous les 3 ans. Ce déficit pluviométrique annuel, malgré les pluies du mois de mars, induit une diminution des nappes phréatiques, et plus particulièrement des forages de Sainte-Barbe et de Sainte-Anne en ce qui concerne Draguignan.

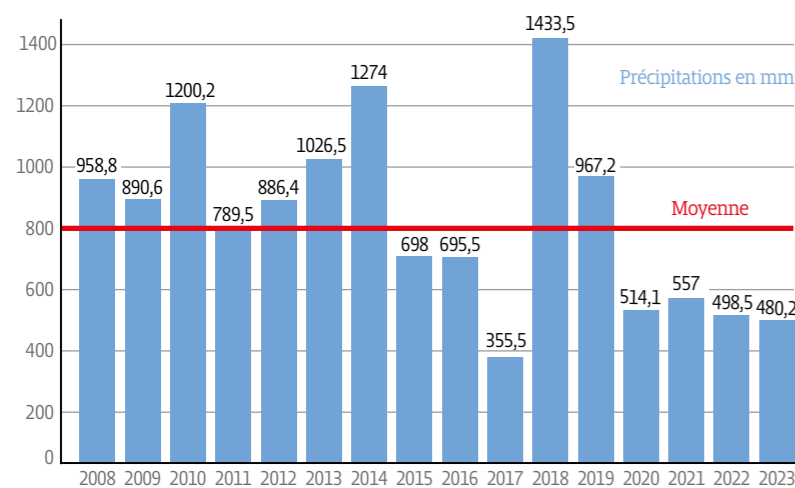
À savoir, la ville est alimentée par 3 sources principales, les forages de Sainte-Anne, du Pont d'Aups et la source des Frayères, mais également 2 autres ressources annexes ainsi que le Canal de Provence.

“ Le niveau le plus bas jamais enregistré depuis 50 ans. ”

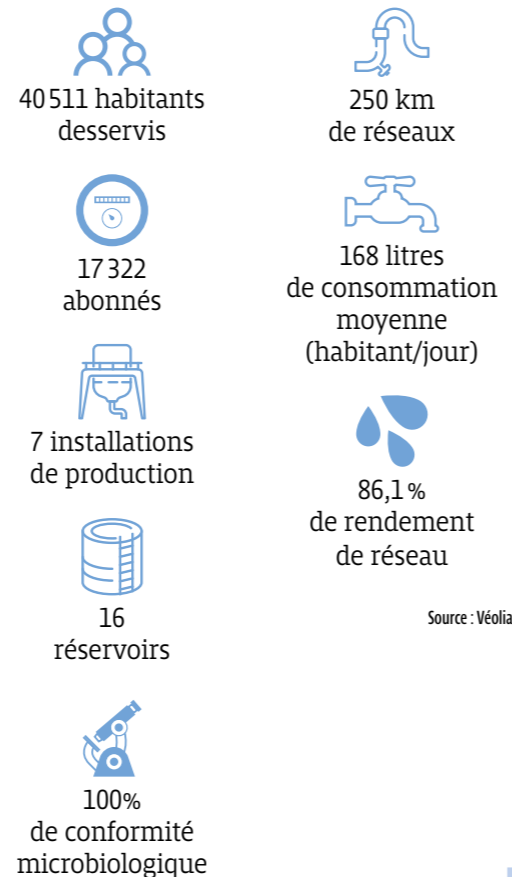
L'évolution du forage de Sainte-Barbe permet de mettre en évidence la situation générale des ressources du territoire. En 2020, le niveau de la ressource était modérément élevé. Depuis, d'année en année, l'évolution n'a eu de cesse de diminuer pour atteindre le niveau le plus bas jamais enregistré depuis 50 ans.

Concernant le forage de Sainte-Anne, l'une des principales ressources de la ville, le niveau enregistré en janvier dernier est également le plus bas depuis sa création en 2014. Au plus haut, le forage présente une hauteur 17m au-dessus des pompes, contre seulement 6m après les pluies du mois de mars. Selon les prévisions, cette source pourrait être tarie dès juin 2024, ce qui conduirait à un manque de 3 000 m³/jour d'eau pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable vers l'ensemble des foyers de la ville. Pour rappel, un arrêt de production était déjà craint aux alentours de mi-août 2023.

Quatre années de déficit hydrique



Les chiffres clés de l'eau à Draguignan



Des mesures anticipées depuis 2014

La ville a été vertueuse pour sécuriser la ressource en eau, et ce, en équilibrant constructions et réhabilitation d'ouvrages dédiés au stockage et à la distribution de l'eau.

Draguignan dispose de 15 réservoirs et de 7 installations de production d'eau destinés à desservir 40 511 habitants par le biais de ses 250km de réseaux. L'important chantier Vieille route de Grasse, boulevard du Jardin des Plantes et boulevard de la Liberté a permis de renouveler et de renforcer les canalisations de distribution d'eau potable en 2019 pour desservir l'alimentation du centre-ville.

Les travaux engagés dans les rues piétonnes du centre historique servent le même objectif. La ville enregistre un taux de rendement de 86,1%, indiquant une faible présence de fuites d'eau, résultat exceptionnel d'une anticipation et d'un investissement de la ville. En 2011, ce taux était déjà de 82%.

La gestion des réseaux d'eau a été transférée en 2020 à Dracénie Provence Verdon agglomération dans un excellent état technique, avec un financement équilibré. Actuellement, de nouvelles pistes de réflexion sont à l'étude pour sécuriser la ressource en eau, telles que la révision du Plan local d'urbanisme ou encore un projet de soutien à l'achat de récupérateurs d'eau pour les particuliers.

Plan sécheresse 2024

Dans le cadre de cette situation tendue, Dracénie Provence Verdon agglomération met en œuvre un programme de travaux ambitieux à l'orée de l'été pour 6 231 623 € TTC.

Concernant Draguignan, l'action principale est portée sur l'usine du Pous de l'Éouve, qui traite les eaux brutes provenant du Canal de Provence. Après une première série de travaux en 2023, il est prévu d'augmenter la capacité de cette usine la passant de 60 l/s ou 4 300 m³/j à 80 l/s, soit 5 800 m³/j.

Cette action permet ainsi de compenser 1 500 m³/j sur les 3 000 m³/j manquants si le forage de Saint-Anne devient inopérant. À savoir, des travaux ont déjà été réalisés sur ce site avant l'été 2023 pour augmenter sa capacité de production de 40 l/s à 60 l/s. Si cela n'avait pas été anticipé, des coupures auraient déjà pu survenir l'été dernier.

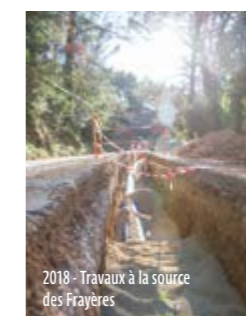
Les autres travaux concernent les communes secourues habituellement par Draguignan, en leur trouvant d'autres moyens de secours en eau. La stratégie est de créer des interconnexions afin de réduire l'eau distribuée par Draguignan et de permettre l'acheminement d'eau par d'autres fournisseurs, tels que Canjuers ou Entraigues.

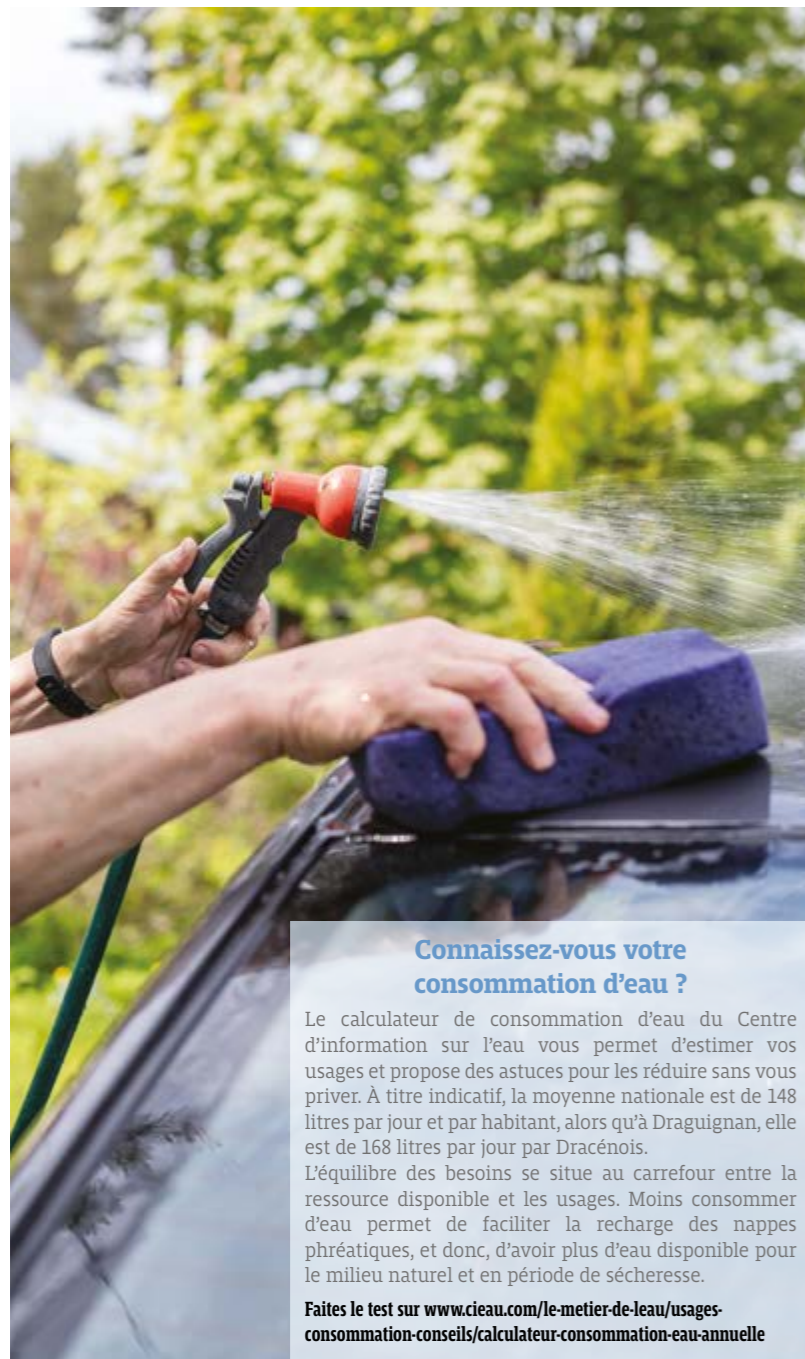
Les actions prioritaires seront inscrites dans un schéma global permettant la sécurisation de l'eau potable à long terme pour être financées avec le soutien de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, soit 2 701 509€ de subventions demandées.

Arrêtés de sécheresse, à quoi ça sert ?

Le département est placé en vigilance sécheresse depuis le 21 février. Les arrêtés préfectoraux liés à la sécheresse anticipent les mesures à prendre dans le cadre de la réduction de la ressource en eau, en fixant les zones d'application, les mesures à prendre, et les seuils de déclenchement :

- le niveau Vigilance déclenche les mesures destinées à sensibiliser les usagers ;
- l'Alerte signifie que la coexistence de tous les usages avec le bon fonctionnement des milieux n'est plus assurée. Cela correspond à un manque de 20 % d'eau ;
- l'Alerte renforcée doit permettre le renforcement des mesures allant jusqu'à la suspension de certains usages, dans le but d'économiser 40 % d'eau ;
- la Crise prévoit de réserver les capacités de la ressource aux usages prioritaires (alimentation, santé, salubrité, sécurité) et de préserver les fonctions biologiques des milieux. En situation de crise, il est considéré qu'il manque 60 % d'eau.





Connaissez-vous votre consommation d'eau ?

Le calculateur de consommation d'eau du Centre d'information sur l'eau vous permet d'estimer vos usages et propose des astuces pour les réduire sans vous priver. À titre indicatif, la moyenne nationale est de 148 litres par jour et par habitant, alors qu'à Draguignan, elle est de 168 litres par jour par Dracénois. L'équilibre des besoins se situe au carrefour entre la ressource disponible et les usages. Moins consommer d'eau permet de faciliter la recharge des nappes phréatiques, et donc, d'avoir plus d'eau disponible pour le milieu naturel et en période de sécheresse.

Faites le test sur www.cieau.com/le-metier-de-leau/usages-consommation-conseils/calculateur-consommation-eau-annuelle

Optimiser la ressource en eau

Plusieurs solutions existent pour prévenir le manque d'eau. Il s'agit en priorité de mutualiser la ressource entre les communes de la Dracénie, de renforcer la capacité de traitement des eaux brutes et de réduire les consommations.

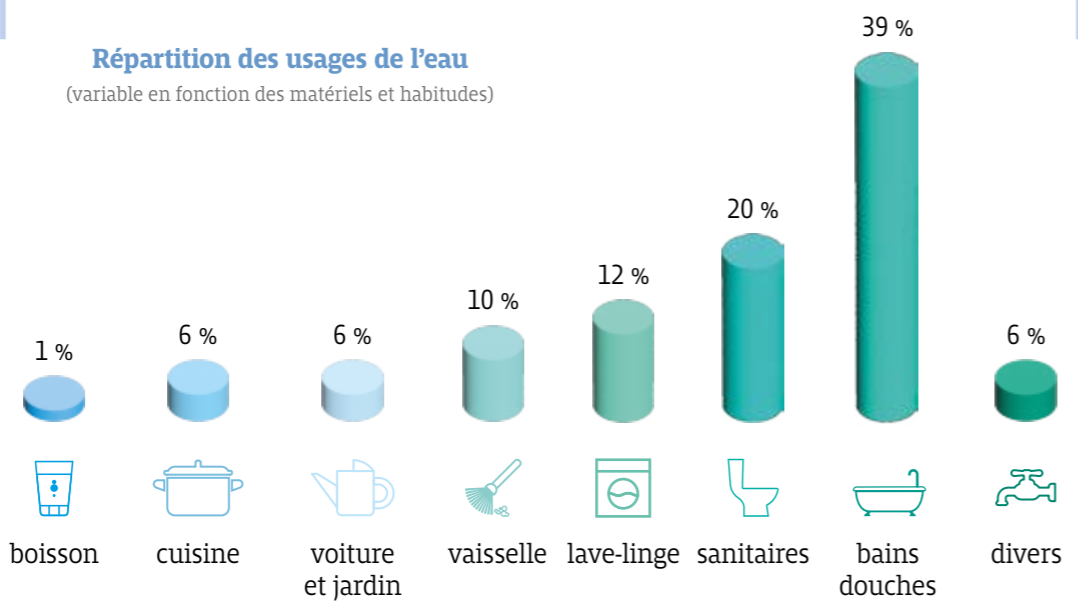
Le forage de Saint-Anne fournit près de 3000m³ d'eau par jour, soit 36% des besoins en eau de la ville. Selon le scénario décrivant un tarissement de ce forage avant l'été 2024, le premier objectif consiste à réaliser des travaux sur l'usine de traitement du Pous de l'Éouve. Le renforcement des capacités pour traiter les eaux brutes du Canal de Provence permettra de passer à un débit de 60 l/s à 80 l/s. Concrètement, cette évolution permettra d'obtenir 1 500m³ supplémentaires par jour.

Afin d'obtenir les 1 500m³ d'eau toujours manquants, le deuxième objectif consiste à trouver des solutions alternatives pour alimenter les 3 autres communes habituellement secourues par Draguignan à raison de 1 500m³/jour. Pour ce faire, de nouvelles interconnexions sont prévues, ainsi que des accords avec d'autres fournisseurs d'eau.

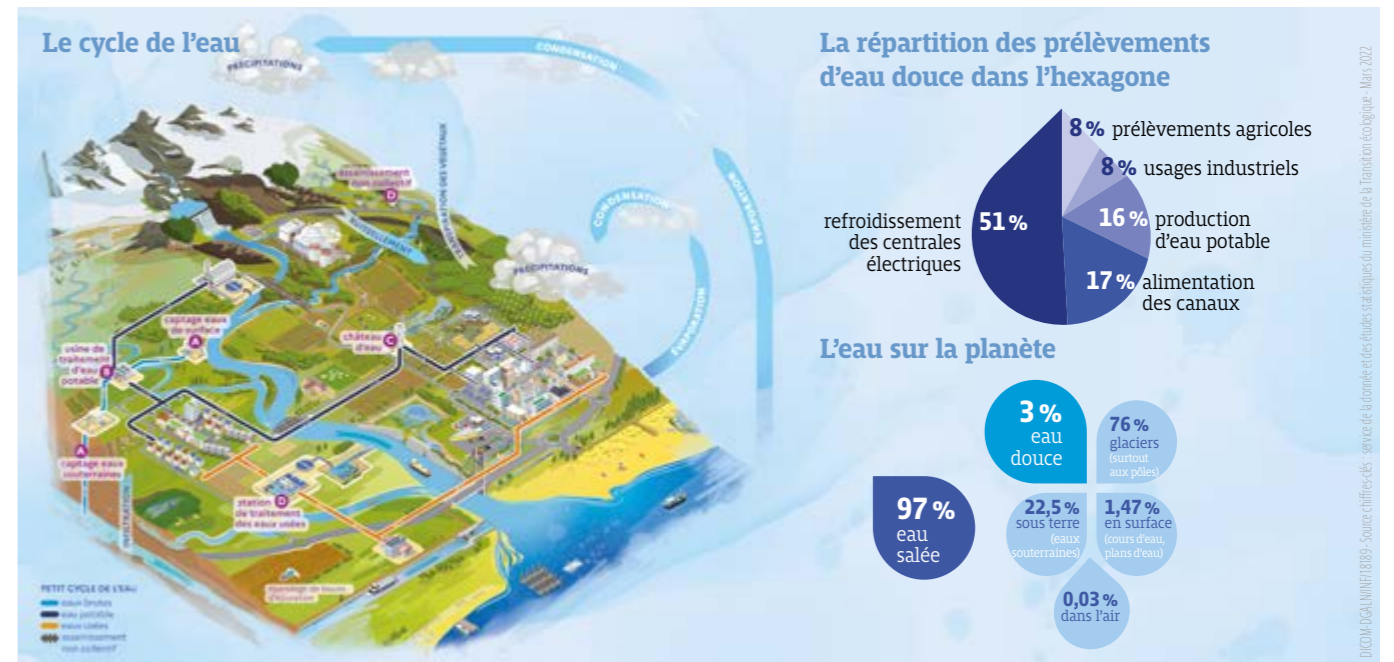
Enfin, la dernière action est collective, avec le renforcement des gestes quotidiens de sobriété par l'ensemble des usagers des services d'eau potable. Grâce à vos efforts fournis en 2023, 800 000m³ d'eau ont pu être économisés sur la Dracénie, ce qui a évité de souffrir du manque d'eau. La réduction des usages de l'eau passe par des écogestes simples, tels que privilégier les douches aux bains, réparer les fuites, ou encore choisir des appareils économiques.

Répartition des usages de l'eau

(variable en fonction des matériels et habitudes)



Source : Centre d'information sur l'eau - www.cieau.com



Anticiper le manque d'eau

Malgré toutes les mesures préventives envisagées, la pénurie d'eau n'est pas exclue sur la commune. Que se passe-t-il alors ?

Les réservoirs d'eau ont une capacité de stockage de 12 à 24h. Fonctionnant sur le même principe qu'un ballon d'eau chaude, ils se vident la journée et se remplissent la nuit. Le premier signal d'alerte apparaîtra lorsque les réservoirs ne se rempliront pas complètement.

Le deuxième signal d'alerte apparaîtra lorsque les habitations situées le plus en hauteur n'auront plus d'eau dans leur robinet durant de courtes périodes d'1h ou 30 min. Du fait de la hauteur, elles seront les premières impactées par le manque d'eau disponible. Dans l'hypothèse d'une dégradation plus importante, des coupures d'eau pourraient intervenir dans des zones ciblées. L'objectif de ces coupures est, d'une part, d'empêcher le manquement généralisé d'eau sur la commune, et d'autre part, de préserver les publics sensibles accueillis dans les établissements de santé, scolaires ou encore pour personnes âgées. Une procédure sera mise en place avec les sapeurs-pompiers pour garantir la protection incendie.

La ville et Dracénie Provence Verdon agglomération travaillent d'ores et déjà à répondre à cette éventualité en prenant les dispositions nécessaires et en actualisant le Plan communal de sauvegarde.

Une question de quantité mais aussi de qualité

Le manque d'eau a des conséquences sur sa qualité, car moins il y a d'eau, plus elle est concentrée, ce qui augmente la présence de turbidité et de sulfates d'origine naturelle. L'eau reste toutefois potable.

La présence de sulfates est un indicateur de la qualité de l'eau du robinet, dont le taux est encadré par l'Agence régionale de santé. S'il est trop élevé, l'eau du robinet peut être déconseillée pour les nourrissons et les personnes sensibles, en raison du goût et d'un éventuel effet laxatif. En France, ce taux est fixé à 250 mg/l par l'Agence régionale de santé, tandis que l'Organisation mondiale de la santé le fixe à 500 mg/l. En comparaison, l'Hépar a un taux de sulfates de 1 530 mg/l.



Et la biodiversité ?

Outre les impacts évoqués sur la consommation humaine, le manque d'eau a des conséquences sur la biodiversité.

L'eau douce se renouvelle en permanence selon le grand cycle de l'eau, et une partie de l'eau stockée dans les forages et les nappes phréatiques est destinée à retourner dans les rivières et les fleuves. En prélevant de l'eau dans ces sources naturelles, on participe donc à la disparition de la Nartuby. En l'absence de pluie, moins consommer permet de moins capter d'eau et donc de moins assécher la rivière, tout en préservant la biodiversité.

En effet, le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) tire la sonnette d'alarme en 2019 en mettant en évidence "un effondrement de la biodiversité terrestre et marine, et une dégradation sans précédent des services rendus par les écosystèmes", et ce, en raison de la diminution de la ressource en eau. Par ailleurs, les végétaux absorbent davantage d'eau au printemps et en été avec une évapotranspiration forte. Ce qui explique que les nappes phréatiques ne se rechargent pas suffisamment à ces périodes, même lorsqu'il pleut. En outre, la Dracénie ne profite pas de l'une des premières sources d'eau, à savoir la fonte des neiges et des glaces. Cette eau ruisselle directement dans le Verdon.

Des équipements sportifs de qualité

Engagée depuis 2023 dans la rénovation de ses équipements sportifs, la commune poursuit son investissement avec un programme établi jusqu'en 2026. Outre les espaces extérieurs, les équipements sportifs couverts vont eux aussi faire peau neuve.



Réunion salle Carbonnel avec Grégory Loew, adjoint délégué aux Travaux, Richard Devilette, conseiller délégué aux relations avec les Conseils de quartier, Jérôme Camaleonte, directeur général des Services techniques, Didier Rivas, directeur des Bâtiments communaux et Bruno Scrivo, Conseiller délégué au Patrimoine bâti.

Le mot de Bernard Bonnabel

adjoint délégué au Sport et à la Santé



"Au regard du nombre croissant de licenciés sportifs, et de la qualité de leurs performances, la municipalité fait le choix de s'investir dans la rénovation de ses équipements sportifs. En tant qu'élus, nous sommes toujours à l'écoute du tissu associatif et il nous paraît évident qu'ils méritent des installations à la hauteur de leur implication, de leurs engagements et de leurs résultats.

En outre, ces travaux permettront aux clubs sportifs de répondre aux exigences de leur fédération et ainsi d'évoluer à des niveaux supérieurs, voire d'élite. C'est le cas par exemple du Draguignan Var Handball (DVHB) qui, au sein de la salle Carbonnel de la MSJ, répondra au cahier des charges établi pour évoluer en Nationale 1 puis Nationale 1 Élite, mais également du DUC Basket qui pourra bénéficier du gymnase Chabran.

Parallèlement, la municipalité œuvre pour des équipements sportifs gratuits en libre accès, tels que les pistes de pumptrack, les aires multisports et de fitness ou encore les parcours sportifs. Car le désir de la ville est de valoriser le sport pour tous, le sport-santé et l'inclusion dans le sport".

Chantiers d'été pour une belle rentrée

La salle Carbonnel de la Maison des sports et de la jeunesse, le sol sportif du Cossec et la toiture des salles Nasarre et Leroux vont vivre une rénovation de grande ampleur dès juin prochain pour être opérationnels en septembre.

LA SALLE CARBONNEL

La rénovation de la salle Carbonnel vise à répondre aux ambitions du Draguignan Var Handball (DVHB) qui évolue en Nationale 1 depuis 2 ans, et de fait, doit répondre aux exigences de la Fédération française de handball. Le club s'entraîne et joue ses matchs dans le gymnase Chabran qui ne répond plus aux normes actuellement imposées. Le seul équipement sportif à même de répondre au cahier des charges est le gymnase Carbonnel de la Maison des sports et de la jeunesse, car il dispose du nombre suffisant de vestiaires et d'une tribune de plus de 900 places.

Ainsi, les travaux porteront sur :

- la réfection du sol sportif ;
- la sonorisation de la salle ;
- la pose d'un éclairage plus performant et économe à LED ;
- la remise en peinture de la salle.

Le DVHB pourra réaliser les entraînements de ses équipes ainsi que tous ses matchs sur un sol sportif plus performant, tout en continuant à entraîner les plus jeunes à Chabran. Ces opérations permettront également une meilleure pratique sportive des scolaires en journée.

Par ailleurs les clubs qui utilisent actuellement ce gymnase ont tous été concertés afin qu'ils puissent conserver une pratique sportive conforme à leurs besoins :

- les clubs de Twirling bâton et de Gymnastique rythmique pourront continuer à s'entraîner dans ce gymnase ;
- le club de basket poursuivra ses entraînements dans la salle Nasarre et bénéficiera également de Chabran pour les entraînements de ses équipes à partir des U13 et matchs le week-end ;
- le club de Futsal, Black Panthers, pourra utiliser le gymnase Victorien au stade Léo Lagrange et le COSEC, boulevard Léon Blum.

Coût estimé de l'opération : 345 000 € TTC, subventionnée à hauteur de 120 000 € par le Département et de 34 597 € par l'Agence nationale du sport.

LES SALLES NASARRE ET LEROUX

La toiture de ces deux salles contiguës situées rue Victor Gelu présente des dommages qui sont source d'infiltrations d'eau par temps de pluie, occasionnant une gêne de la pratique sportive. L'opération consiste donc à déposer la toiture actuelle pour en poser une nouvelle en bac acier double peau, équipée de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité desservant les salles de sport, ainsi que d'autres bâtiments communaux, selon le principe d'autoconsommation collective.

Coût estimé des travaux : 250 000 € TTC, subventionnés à hauteur de 201 667 € par l'État, au titre du Fonds vert, et par la Région.

LE SOL SPORTIF DU COSEC

Ce sol en béton présente des faiblesses au niveau du sous-sol, entraînant depuis quelque temps des fissures et des affaissements.

Il est donc prévu de :

- procéder à la dépose du sol sportif actuel ;
- curer le sol et de reconstruire une structure qui permettra de couler une dalle de béton ;
- poser un nouveau sol sportif souple polyvalent ;
- repeindre la salle ;
- poser un nouvel éclairage LED.

Montant prévisionnel : 310 000 € TTC, avec une demande de subvention de 111 462 € auprès du Département.

Du sport au grand air

Outre la rénovation des équipements sportifs couverts, l'année 2024 verra la réalisation d'aménagements sur le site de La Foux et de l'espace de fitness du complexe Henri Giran. Dans le cadre du budget participatif, l'un des projets lauréats consiste à aménager le quartier de La Foux pour créer un parcours de santé. L'objectif est d'aménager ce poumon vert en un espace dédié au sport-santé et aux familles. Il sera équipé de tables de pique-nique et d'un terrain de pétanque. Concernant l'espace de fitness en libre accès du complexe Henri Giran, quatre nouveaux modules de musculation viendront compléter l'offre actuelle.

Ces opérations se dérouleront au cours du deuxième trimestre 2024 pour un montant global estimé à 100 000 € TTC.

Un vaste programme initié en 2023

La rénovation des espaces sportifs communaux a été engagée en 2023 avec notamment l'aménagement des aires multisports, la création de la piste de pumptrack et la rénovation du gymnase de l'école Giono.

La commune a engagé des travaux de rénovation des terrains multisports des Floralties, en septembre dernier, et des Collettes au début du mois d'octobre 2023. L'objectif est d'encourager la pratique sportive chez les jeunes. L'aire des Floralties a été entièrement reprise afin de faciliter la cohabitation entre les usagers du terrain et les riverains, tandis que celle des Collettes a été entièrement réaménagée pour transformer les deux petits terrains en un seul grand terrain. Ces nouveaux équipements permettent aux jeunes de pratiquer une activité sportive en accès libre et gratuit, ainsi qu'à la ville, via les animateurs du service Jeunesse et sports, de mener un travail d'animation sportive.

Les travaux d'aménagement des deux pistes de pumptrack ont, quant à eux, été achevés en décembre 2023. Elles ont été conçues pour accueillir des compétitions d'envergure régionale avec des pistes en boucle, constituées de bosses et de virages relevés à destination des usagers faisant du BMX, du VTT, du skate, du roller, de la trottinette... L'une des pistes est destinée aux enfants et aux débutants, tandis que l'autre est dédiée aux plus grands et aux pratiquants confirmés.

Concernant le gymnase Giono, près de l'école Jean Giono, le sol sportif a été entièrement remplacé au profit d'un plus souple et polyvalent. Le revêtement est le même que celui qui sera posé au Cossec.

Ces opérations représentent un montant total de : 661 720 € TTC, dont 76 300 € subventionnés par l'Agence nationale du sport.

La ville investit dans le sport

Dépenses 2023
661 720 € TTC

dont 76 300 € de subvention
de l'Agence nationale du sport

Prévision dépenses 2024
1 005 000 € TTC

dont 231 462 € de subvention
du Département

100 830 € par l'État
au titre du Fonds vert

100 830 € de la Région

34 597 € de l'Agence
nationale du sport



Projection 2025-2026

La commune projette de poursuivre ses investissements dans la rénovation des équipements sportifs en 2025 et 2026.

L'anticipation de ces efforts permettra la réfection :

- du sol de la salle Coubertin au complexe Saint-Exupéry,
- des salles situées à l'étage de l'espace Di Giovanni,
- du sol sportif de la salle Nasarre.

Pour des voiries entretenues

Dans le cadre du programme annuel d'entretien de la voirie, le revêtement du chemin des Salles et de l'impasse Valère a été repris en janvier dernier.

À 270 m linéaires, compris entre l'avenue de Montferrat et le chemin Saint-Michel. Concernant l'impasse Valère, le revêtement a été repris sur 140 m linéaires.

Montant global : 60 000 € TTC.

Chemin de la Motte

À la demande du Conseil de quartier, la ville a procédé à la réfection d'une partie du chemin de la Motte d'octobre 2023 à février 2024.

Le trottoir présent sur le chemin de la Motte a été poursuivi du numéro 195 jusqu'à l'avenue Léon Blum, avec pour objectif de renforcer la sécurité des usagers de mobilités actives. Pour rendre ce trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite, une partie de la voie a été réduite sur 50 m, invitant les usagers motorisés à apaiser leurs vitesses.

Ce chantier est également l'occasion de reprendre le revêtement de la voie sur 240 m linéaires, et d'améliorer les réseaux d'eau potable et du pluvial. Coût du chantier : 271 000 € TTC, dont 106 000 € financés par Dracénie Provence Verdon agglomération pour les réseaux d'eau.

Avenue Paul Arène

La ville est intervenue sur l'avenue Paul Arène en mars dernier afin d'améliorer les conditions de circulation piétonne et motorisée.

Dans sa partie comprise entre l'avenue de Verdun et le chemin des Collettes, l'avenue Paul Arène a vu ses trottoirs mis en conformité pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le revêtement a également été repris sur 80 m linéaires dans le but de soigner une déformation de la chaussée.

Montant total : 43 000 € TTC.

Avenue des Géraniums

À la demande du Conseil de quartier, l'avenue des Géraniums s'est dotée d'un trottoir en février dernier.

Sur 70 m linéaires, le nouveau cheminement piéton de l'avenue des Géraniums assure une continuité depuis l'Impasse des Géraniums jusqu'à l'avenue du 15^e Corps d'armée.

Cette opération a également été l'occasion de passer cette portion de voie de circulation à sens unique, depuis l'avenue du 15^e Corps d'armée jusqu'à l'impasse des Géraniums. L'espace disponible a ainsi permis la création de 6 places de stationnement.

Coût total : 10 000 € TTC.



Un monument symbolique

Les travaux de rénovation de la Tour de l'Horloge ont été réceptionnés en mars dernier. Une belle valorisation pour ce monument emblématique de la cité.

Engagé depuis le mois de juillet 2023, ce chantier visait initialement à restaurer le campanile. À la demande de la Direction régionale des Affaires culturelles, des rejointoiements de façade ont été réalisés dans le but de préserver le bâtiment, tout en valorisant le patrimoine bâti.

Initialement prévu jusqu'en décembre 2023, le déroulement des travaux a été ponctué d'inattendus auxquels il a fallu apporter des solutions. Cela a notamment été le cas des tirants - tiges métalliques ceinturant la Tour de l'Horloge - pour garantir sa stabilité, en lieu et place d'anciens tirants bois en très mauvais état ou quasi inexistant.

Pour ce faire, le cabinet d'architecte Jade Morelli et les entreprises spécialisées dans la restauration de Monuments historiques ont pu bénéficier du concours financier, technique et scientifique de la Direction régionale des affaires culturelles, ainsi que de l'expertise du Centre interdisciplinaire et de restauration du patrimoine où siège au conseil d'administration le maire, Richard Strambio, en sa qualité de conseiller régional délégué au Patrimoine et à la mémoire.

Cette convergence d'expertises a permis de trouver des solutions réversibles et non invasives pour faciliter les éventuels travaux des décennies à venir.

Ce chantier de rénovation illustre la volonté de la municipalité de faire rayonner le patrimoine communal en favorisant le développement du sentiment d'appartenance de la population autour d'un monument aussi visible qu'emblématique. Il a également été l'occasion de valoriser la transmission des savoir-faire et des gestes artisanaux via le travail réalisé par :

- les compagnons de Castellane, reconnus en qualité de restaurateurs du patrimoine architectural en maçonnerie traditionnelle et taille de pierre ;
- l'entreprise Bourgeois, pour la couverture en zinc ;
- la société A-Corros, pour la serrurerie et la ferronnerie, notamment du campanile.

Montant de l'opération : 414 170 € TTC, financée à hauteur de 57 % par l'État et la Région.

La tour s'expose

La rénovation de ce patrimoine bâti de la cité du dragon est l'occasion de réaliser une exposition qui présentera l'histoire de la Tour de l'Horloge au fil des siècles, de sa construction à sa présente rénovation.

Elle sera visible sur les grilles du jardin Anglès à partir du mois de septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.



DÉCHETS >

Tchao mégots !

Chaque année, 25 000 tonnes de mégots de cigarettes sont jetés en France, soit près de 3 fois le poids de la Tour Eiffel, polluant l'environnement car ils mettent plus de 10 ans à se décomposer naturellement. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, la société Pizzorno et la ville ont donc lié des partenariats visant à réduire la présence des mégots dans l'espace public et à les recycler. La ville s'engage avec l'éco-organisme Alcome pour réduire la présence des mégots dans l'espace public avec pour objectif : - 20 % en 2024 ; - 35 % d'ici 2026 ; - 40 % d'ici 2027.

Dans un premier temps, Alcome a fourni à la collectivité 2 000 cendriers de poche qui seront distribués par la ville. En complément, l'éco-organisme contribue à hauteur de 1,58 € par habitant en soutien aux coûts de nettoyage pour les mégots mal jetés, soit 62 797,10 € pour l'année 2024.

Cette nouvelle recette permet à la commune de mener de nouvelles actions pour réduire la présence des mégots dans l'espace public. Dans le cadre du nouveau marché de propreté urbaine avec la commune, le groupe Pizzorno, en qualité de prestataire, a signé un partenariat avec l'entreprise Tchao Mégot le 1^{er} janvier dernier. L'objectif est de prévenir le rejet des mégots dans le milieu naturel ainsi que de les recycler pour les transformer en tissu ou en isolants pour bâtiment. Pour ce faire, 20 cendriers sensibilisateurs seront déployés en ville, en plus de la trentaine déjà présente. Une collecte spécifique sera menée afin de récolter et traiter près d'1 tonne de mégots par an. La ville et la société Pizzorno vont travailler de concert pour mener cette opération qui représente un budget de 10 000 € d'investissement et 2 800 €/an de fonctionnement et de traitement.

L'entreprise Tchao Mégot investit la totalité de ses bénéfices dans les frais liés à la technologie de dépollution et de traitement des mégots. Pour rappel : les mégots et autres déchets jetés dans les avaloirs concourent à obstruer le réseau pluvial et sont rejetés directement dans la Nar-tuby, puis dans la mer.

En outre, des actions de sensibilisation itinérantes seront déployées chaque année par l'Association pour le développement de l'éducation à l'environnement sur les marchés alimentaires et forains à l'attention du grand public, des commerçants et des standistes pendant la semaine européenne de la Réduction des déchets.

Deux matinées de sensibilisation sont prévues, durant lesquelles les éco-animateurs iront à la rencontre des professionnels et du grand public pour aborder le respect de la propreté urbaine ainsi que l'éco-comportement.

DIVERS >

4 ailes dans le ciel

À l'occasion du 4L Trophy, Thomas Mouty et Victoria Femy ont participé à un raid humanitaire dans le désert marocain en février dernier dans le cadre de leur association 4 ailes dans le ciel. Les deux étudiants ont préparé leur mission depuis près d'un an en récoltant des dons qu'ils ont distribué aux enfants du désert : médicaments, vêtements, fournitures scolaires, produits de première nécessité, etc. En compétition avec 1 750 autres binômes constitués uniquement d'étudiants, leur objectif est de réaliser cette mission en parcourant le moins de kilomètres possible en 4L.

Pour concrétiser leur projet, la ville a soutenu financièrement Thomas et Victoria à hauteur de 1 000 €.

Une belle action solidaire et humanitaire pour ces enfants.



Talent d'éloquence

Le Conseil municipal des jeunes organise la 2^e édition du concours Talent d'éloquence à destination des jeunes de 15 à 25 ans résidant dans le Var. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 5 avril en écrivant à cmjd@ville-draguignan.fr en adressant :

- le dossier de candidature dûment rempli ;
- une présentation vidéo de 2 min maximum d'un sujet choisi librement à présenter dans sa totalité le jour de la finale.

Ce concours a pour objet de promouvoir et d'encourager la pratique de l'art oratoire et l'art rhétorique. Il permet de préparer les jeunes à la prise de parole en public, compétence évaluée au brevet des collèges et lors du Grand Oral du baccalauréat.

Plus d'infos, dossier et règlement du concours d'éloquence sur <http://tinyurl.com/4pk8e729>

AGRICULTURE >

Fête de l'agriculture

Venez rencontrer les producteurs locaux à la Fête de l'Agriculture le 6 avril sur le parking des allées d'Azémar de 10h à 17h. Des dégustations de produits locaux seront proposées tout au long de l'événement par les producteurs exposants sur le marché paysan. Viticulteurs, horticulteurs, maraîchers, éleveurs et apiculteurs seront ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir leur passion.

Ce temps de rencontre est l'occasion d'en apprendre davantage sur les métiers liés à l'agriculture. D'une part, un espace formation présentera les différentes filières du territoire avec la mobilisation des élèves du lycée agricole des Arcs-sur-Argens, et d'autre part, un job dating sera organisé, au cours duquel les candidats seront reçus en entretien pour pourvoir les emplois du territoire.

De nombreuses animations auront lieu tout au long de la journée, pour ravir les petits comme les grands. Concours, jeux pédagogiques et ludiques, pièce de théâtre, mini ferme et expositions autour de l'agriculture rythmeront cette journée conviviale.

Programme de la Fête de l'agriculture sur ville-draguignan.fr/evenements/fete-de-lagriculture

En complément, vous pourrez également visiter l'exposition "Graines d'avenir" au Musée des Arts et Traditions populaires du 16 mars au 15 juin.

Cette exposition fête le retour du printemps dans les jardins. Venez en apprendre davantage sur les graines de variétés anciennes, à planter ou à germer. L'occasion de découvrir des initiatives ingénieuses sur leur histoire, leurs préservations et leurs reproductions.

Plus d'infos sur ville-draguignan.fr/evenements/graines-davenir-2

DÉCÈS >

Hommage au Docteur Guy Angeli

C'est avec une immense émotion que nous avons appris le décès du docteur Guy Angeli, médecin généraliste apprécié par tout le corps médical et qui durant tout son exercice fut au service de la population 24h/24 et 7j/7. Il fut notamment le médecin traitant d'Édouard Soldani. Homme d'engagement et de conviction, Guy Angeli a été le 1^{er} adjoint de Christian Martin, maire de Draguignan de 1995 à 2001.

Président du Centre communal d'action sociale durant cette période, il s'est particulièrement investi dans la création de l'Ehpad la Pierre de la Fée. Amateur de sports, il fut joueur au Rugby club dracénois.

Le maire Richard Strambio et le conseil municipal présentent toutes leurs condoléances à son épouse Torill, à ses enfants Kathlène et Guillaume, à sa famille et à ses proches.



Guy Angeli - Photo DC

CONSEIL MUNICIPAL >

Bienvenue à Aurélie Rebaudo, conseillère municipale

Aurélie Rebaudo a intégré le Conseil municipal le 21 février dernier, à la suite de la démission de Lisa Chauvin. Bienvenue à la nouvelle conseillère municipale. Aurélie Rebaudo remplace Françoise Maurice sur ses délégations de conseillère municipale, à savoir : la condition animale et leur bien-être ; la lutte contre le risque de maladies induites par les insectes.

Anciennement conseillère municipale, Françoise Maurice a été élue en tant que 13^e adjointe, désormais déléguée à la Culture et au Patrimoine.



Aurélie Rebaudo, conseillère municipale

RISQUE INCENDIE >

Cet hiver, je débroussaille

Obligatoire dans le Var, le débroussaillage doit être assuré de manière permanente et en particulier avant les périodes à risque de départ de feu. L'hiver est donc l'occasion idéale de débroussailler. Les déchets verts peuvent être :

- déposés lors des journées de collecte des déchets verts organisées chaque mois par la ville et Dracénie Provence Verdon agglomération. Prochain rendez-vous le 13 avril de 9h à 12h sur le site de la Foux et le parking de l'ancienne prison ;
- amenés gratuitement à la déchetterie du lundi au samedi de 7h à 18h et le dimanche de 8h à 12h, hors jours fériés ;
- brûlés exceptionnellement dans le cadre du débroussaillage autour des bâtiments en période orange ou verte. Le brûlage reste interdit en période rouge, même pour le débroussaillage. Retrouvez les périodes d'autorisation d'usage du feu sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/emploi-du-feu

Le débroussaillage réduit considérablement l'impact des incendies et préserve la forêt. Protéger sa maison et sa famille des incendies, ça se prépare dès maintenant.

Plus d'infos sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/debroussaillage



HOMMAGE >

Missak Manouchian, résistant arménien

Une cérémonie d'hommage a été organisée par le Parti communiste français et l'amicale des Arméniens en l'honneur de Missak Manouchian, rescapé du génocide arménien et entré au Panthéon, le 21 février dernier sur la place de la Paix-Simone Veil. Missak Manouchian, résistant d'origine arménienne fusillé le 21 février 1944, a été déclaré mort pour la France. Son inhumation au Panthéon, aux côtés de sa femme Mélinée, honore solennellement les 80 ans de son exécution.

Interné à la prison de Fresnes avant d'être exécuté, Missak Manouchian adresse sa dernière lettre à sa femme et la signe Michel, preuve de son attachement pour la France. Il s'y considère comme un soldat tombant pour le pays qui l'a accueilli, tout en affirmant "n'avoir aucune haine contre le peuple allemand".

Cet évènement rendant hommage à tous les étrangers engagés dans la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale s'est déroulé en présence de Myriam Garcia, sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grégory Loew, conseiller départemental, Hugues Bonnet, adjoint municipal, des élus et des représentants de l'amicale des Arméniens et du Parti communiste français.



HALTÉROPHILIE

Championnat du Var d'haltérophilie

Le gymnase du Coséc a accueilli le championnat du Var d'haltérophilie le 18 février dernier. Sur les 10 athlètes dracénois, 9 repartent avec un titre de champion et 1 avec le titre de vice-championne.

Chez les masculins :

Les 5 athlètes masculins, dont 2 débutants, ont décroché le titre de champion du Var :

- Hatem Kenan débutant chez les U15 (en - 81 kg) qui réalise un sans-faute à l'arraché et une belle barre à l'épaulé ;
- Johan Lavenue, deuxième débutant, s'adjuge le titre dans la catégorie (en + 102 kg), ainsi que la troisième meilleure performance U15 toutes catégories confondues ;
- Lucio Salvatici, pour sa première année chez les U15 (en - 61 kg), bat tous ses records et s'octroie en plus du titre la meilleure performance U15 toutes catégories confondues. Il frappe très fort en allant chercher des barres qui le rapprochent des minimas nationaux à 5 kg près. Son club espère qu'il les réalisera lors des championnats régionaux ou de ligue pour lesquels il est qualifié ;

Chez les seniors féminines :

Elles ont décroché le titre de championne du Var :

- Lucille Deshayes pour sa première participation (en - 76 kg) ;
- Lisa Geffroy (en - 55 kg) ;
- Alina Séverin (en - 71 kg) termine également 3^e toutes catégories confondues ;
- Julie Cheded, (en - 45 kg, et rafle par la même occasion la meilleure performance toutes catégories confondues ;
- Sandra Duran, ancienne athlète de niveau national, a fait son retour (en - 49 kg) après une longue période d'absence pour prendre la place de vice-championne du Var.

Chez les seniors :

- Anthony Four signalait aussi son retour avec peu d'entraînement, mais est quand même allé chercher son titre (en - 81 kg) ainsi que la 3^e meilleure performance toutes catégories confondues ;
- Emmanuel Ange (en - 102 kg), qui a en plus décroché sa qualification aux championnats de France Master.

Le club et leurs coachs sont fiers des efforts fournis par les athlètes, tant dans l'attitude que dans la détermination.



ÉQUITATION

Pas d'obstacle pour Sarica et Manon

Sarica Brun et Manon Charpin, licenciées au Pôle des sports équestres dracénois, ont réalisé de belles performances en février dernier.

À l'occasion de 3 jours de compétition à Nîmes Coscattières, Sarica a réalisé 3 sans-faute aux épreuves du Concours de sauts d'obstacles (CSO). Il s'agit de la discipline équestre olympique la plus reconnue dans le monde. Elle décroche finalement la 4^e place sur 57 participants dans la catégorie Amateur 1 Grand Prix. Après s'être octroyée le titre de vice-championne de France Poney en 2022, Sarica a choisi de poursuivre sa carrière de cavalière au Pôle des sports équestres dracénois avec l'ambition de participer aux championnats de France Cheval. Licenciée depuis 7 ans au club équestre dracénois, Manon s'est adjugé la 3^e place sur 70 lors du concours TDA Poney de Georges Équitation à Montpellier, dans l'épreuve AS 2 Vitesse. Un résultat d'exception pour la jeune cavalière.



TAEKWONDO

Sarra Diabate, l'étoile montante

Pour la deuxième année consécutive, Sarra Diabate a décroché la médaille de bronze au Championnat de France de Montpellier en février dernier. Son ambition : décrocher la médaille d'or aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles.

Âgée seulement de 14 ans, Sarra a affronté des athlètes de 17 ans minimum dans la catégorie senior. Son niveau lui a permis d'obtenir une dérogation pour être surclassée, son résultat est donc une prouesse à son âge et une promesse de belle carrière. Évoluant précédemment à Draguignan, Sarra a intégré le Creps d'Aix-en-Provence, l'un des Pôles France des athlètes de haut niveau de taekwondo en 2023. Depuis janvier dernier, la Dracénoise fait également partie de la section Relève de la liste ministérielle des sportifs de haut-niveau, auprès du ministère chargé des Sports. Prochainement, elle participera à un stage fédéral à Strasbourg pour gagner sa place en équipe de France aux prochains Open internationaux d'Espagne et de Belgique. Parmi ses victoires, Sarra a également remporté la compétition PACA de taekwondo 4 années d'affilée, ainsi que l'Open de Marseille en 2023, sans oublier l'Open de Manchester et de Roumanie où elle s'est octroyé la médaille de bronze.

PÉTANQUE / JEU PROVENÇAL

3 étoiles pour les boulistes

Pour la deuxième fois consécutive, l'École de boules jeunes de l'ABC Draguignan a été primée par l'obtention du label 3 étoiles de la Fédération de pétanque et de jeu provençal en janvier dernier. Une belle récompense pour le club.

Avec l'obtention de ce label, l'ABCD rejoint 32 autres clubs de boules sur les 251 au niveau national. Son évaluation repose sur la qualité du site, la pratique des entraînements, les effectifs du club, le niveau de qualification des éducateurs, la préparation à l'accession au sport de haut niveau, la promotion de l'activité vers les scolaires, le sport adapté, le sport-santé et les journées découvertes.

Ce label engage le club à faire découvrir et initier les débutants et à entraîner et perfectionner les joueurs les plus expérimentés. En outre, le club joue le rôle de support pour le Pôle 83 jeunes, afin de détecter les talents et de les amener au niveau régional, voire national. Le club a également été nommé et récompensé dans la catégorie Trophée régional des Écoles de pétanque. Félicitations à toute l'équipe !

Les jeunes s'investissent dans la cité



Réactivé en 2022, le Conseil municipal des jeunes dracénois est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où ses 19 membres formulent des projets en direction de la jeunesse. Retour sur leurs engagements.

Le mot de Sylviane Nervi-Sita

conseillère municipale déléguée à la Vie associative



"J'ai fait le choix de relancer le Conseil municipal des jeunes dracénois en 2022 pour déconstruire les idées reçues sur la jeunesse et porter un autre regard.

Motivés, investis et dynamiques, ces jeunes sont force de proposition pour monter des projets d'intérêt général. Mon rôle est de les conseiller et de les guider, en leur rappelant parfois les règles légales, techniques ou financières.

Je les encourage à prendre des initiatives, mais le plus important pour moi, c'est de leur inculquer la valeur de l'engagement citoyen. C'est un réel plaisir de les voir s'épanouir et prendre confiance en eux, surtout au regard de tous les efforts qu'ils fournissent.

J'ai également la chance d'être accompagnée par Chouki Ayad, coordinateur du Conseil municipal des jeunes dracénois, qui réalise un travail formidable tant dans la relation avec les jeunes que sur le plan administratif et logistique".

Des projets pour 2024

À l'orée de la nouvelle année, le Conseil municipal des jeunes est déjà engagé dans divers projets :

- un loto caritatif au profit du Secours populaire le 7 avril au complexe Saint-Exupéry ;
- une deuxième édition du Talent d'éloquence le 19 avril à l'auditorium Chabran ;
- la participation au Corso fleuri 2024 ;
- une manifestation sportive en lien avec les Jeux olympiques de Paris 2024, dont les contours restent à définir.

Des citoyens engagés

Animations, solidarité et écologie sont au cœur des projets menés par les membres du Conseil municipal des jeunes dracénois.

Le premier projet concrétisé du Conseil municipal des jeunes a été le concours d'éloquence organisé en février 2023 au théâtre de l'Esplanade. 200 spectateurs sont venus écouter la performance de 15 candidats qui ont saisi cette opportunité pour s'entraîner au Grand oral du baccalauréat.

Côté animations, les jeunes ont participé à la création de l'élection de Miss et Mister Noël lors de la Fête de la glisse. Ils ont également contribué au défilé du Corso fleuri en élaborant un char à l'effigie de Maya l'abeille.

Soucieux de l'écologie, les jeunes ont participé à l'opération Nettoyons le Sud, portée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en avril 2023. Ils ont suscité la participation d'une cinquantaine de personnes à ce projet de protection de l'environnement, en nettoyant notamment des points sensibles de la commune.

Désireux d'apporter une contribution significative, les membres du Conseil municipal des jeunes ont organisé un concert caritatif en novembre dernier au théâtre de l'Esplanade. 400 personnes sont venues assister à la représentation de MaxEnce, candidat à The Voice saison 12, permettant de récolter 1 900 €. Cette somme a été reversée aux associations Léa et Les enfants d'abord, qui œuvrent auprès des enfants malades.

Enfin, ils ont terminé l'année en s'associant avec le Studio des artistes pour porter le concours Révèle ta voix, dont la finale s'est déroulée en novembre 2023 à l'auditorium Chabran. 300 spectateurs ont pu apprécier les performances de 46 candidats, venus décrocher un contrat d'enregistrement en studio.

Pour une route plus sûre

La stratégie de sécurité routière de la Police municipale repose sur deux axes : la prévention et la répression. Une mission quotidienne pour garantir la sécurité de chacun.

Une surveillance du trafic dynamique

La Police municipale réalise des opérations de surveillance, de contrôles et de prévention, que ce soit à son initiative, avec la Police nationale ou encore sur réquisition du procureur.

Plus d'une quarantaine de contrôles d'initiative ont été réalisés en 2023 sur des points stratégiques. L'objectif est de constater le respect des règles de sécurité routière ainsi que des équipements du véhicule. La Police municipale procède également à 5 contrôles conjoints avec la Police nationale par mois. Ces interventions sont l'occasion de fouiller les véhicules. Ponctuellement dans l'année, des contrôles sont commandés sur réquisition du procureur.

Plusieurs fois par mois, la Police municipale se rend en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves aux usages de la route, soulevant des points de vigilance relatifs aux piétons et aux cyclistes. Ces temps d'échanges permettent de renforcer leurs liens avec la jeunesse et de faire de la prévention, tout en déconstruisant les idées reçues. En outre, les agents de sécurisation des points écoles, aussi appelés "papy mamie trafic", ont pour mission de sécuriser la traversée des enfants et des parents durant les heures d'entrées et de sorties scolaires. Ils participent ainsi à la protection des piétons aux abords des écoles.

Une répression ciblée

Afin d'accroître l'efficacité de ses interventions, la Police municipale travaille en lien avec les Conseils de quartier et consulte les données des radars pédagogiques. Les remontées des Conseils de quartier permettent de déceler les zones sensibles, pouvant nécessiter une attention particulière. Les radars pédagogiques sont alors installés sur des axes routiers ciblés. Le relevé des données chiffrées permet d'accéder à une vision objective de la conduite des usagers, et d'adapter les actions de contrôle en fonction. En effet, ces relevés démontrent souvent une réalité différente du sentiment perçu par les piétons. Les radars pédagogiques sont généralement déplacés tous les 3 mois.

En moyenne, la Police municipale procède à 12 contrôles de vitesse par mois conduisant à près de 200 verbalisations par an. En cas de suspicion, la Police municipale peut procéder à un dépistage d'alcoolémie ou de stupéfiant, et ce, qu'une infraction ait été commise ou non. Par ailleurs, en fonction des voies et des usages, des aménagements de voirie peuvent avoir lieu, tels que l'installation de dos d'âne ou de coussins berlinois.

En termes d'accidentologie, la Police municipale est intervenue sur 70 accidents corporels ou matériels gênant la circulation au cours de l'année 2023.



La sécurité routière de 2023 en chiffres



41 contrôles routiers

Verbalisations



Ceinture / Casque : 29



Règles de conduite : 132



Autres infractions à la circulation routière : 22



État des équipements des utilisateurs et des véhicules : 26



Vitesse : 49

Rapport de mise à disposition



Relatif à la conduite avec alcool ou avec stupéfiants : 29



Délits routiers : 15

Les nouveaux commerces à Draguignan

L'ATELIER DU BIEN-ÊTRE ♦ Institut de beauté bio



Allyah Solis
16 rue des Marchands
06 13 94 59 30
f L'Atelier du Bien Etre @ latelierdubienetre83

LISSAC OPTICIEN ET AUDITION



Marie Evrard, audioprothésiste diplômée
1 boulevard Maréchal Foch
04 94 39 82 37
@ lissac_opticien_draguignan

HAIR DESIGN ♦ Coiffeur



Cynthia Cano
21 rue de la République
07 75 75 31 05
@ cynshairdesign

SHANNA BOUTIQUE ♦ Vêtements - Accessoires



Priscillia Briatore
15 rue Georges Cisson
06 99 31 85 01
f @ Shanna boutique @ Shannaboutique

THE ONE ♦ Pub irlandais - Street food



47 boulevard Joseph Bernard de Trans
09 81 94 43 67
f The One @ theone.irishpub

VICTOIRE ET JULIETTE ♦ Bijouterie



Jérôme Beal
20 rue Georges Cisson
f @ victoire_et_juliette

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville“

La désespérante agonie des équipements sportifs...

Parc sportif vieillissant, inadapté ou vétuste

Saturé, sous-équipé, peu spécialisé

Qualité du bâti, stationnement, mesures de sécurité ou d'accessibilité

La majorité des équipements que compte notre ville, furent construits dans les années 70/80, pour des activités, pour la plupart masculines, avec des pratiques tournées pour beaucoup, vers la compétition. L'élargissement des activités pratiquées, la transformation du sport au sens large, avec son lot de nouvelles modalités et d'exigences furent autant de virages que notre ville n'a pas su suffisamment anticiper.

Dire que la commune, qui dispose de 65 équipements sportifs, mis à la disposition des scolaires et d'associations sportives locales, ne fait rien serait malhonnête de notre part et notamment à l'égard de celles et ceux qui maintiennent, par un entretien régulier et des travaux de réparation ou de rénovation ces équipements.

Pour autant, tous les équipements ne sont pas traités à la même enseigne. **L'on fait ce que l'on peut avec ce que l'on a mais dans la finalité, le vrai mérite revient à ceux qui font contre mauvaise fortune bon cœur, les utilisateurs, les passionnés, nos pratiquants, nos bénévoles.**

En revanche, pour la “vision d'avenir” dont semble se glorifier notre municipalité en matière de développement des équipements sportifs, entre temps, elle a dû avoir de sacrées crampes ou autres contractures musculaires pour livrer une si piètre copie ! Nos équipements, qu'ils soient communaux ou communautaires sont dans le dur et pour certains dans le mur. **Ils sont indignes d'une Ville ayant obtenu les labels Ville Active et sportive depuis 2018 et Terre de Jeux 2024 depuis 2019.**

Quel message envoyons-nous aux présidents d'associations, aux bénévoles, aux pratiquants amateurs ou professionnels ? Certains équipe-

ments peuvent laisser à penser que la puissance ne leur porte qu'un intérêt relatif.

Pour s'en convaincre, que penser des pelouses de nos deux grands stades, Léo Lagrange et Raoul Brulat, des indispensables installations de Gilly, du naufrage des piscines Alex Jany et Jean Boiteux, des équipements disciplinaires de gymnastiques rythmiques et artistiques. Est-cela l'image d'une ville comptant près de 11 000 pratiquants sportifs ?

Non, la contre-performance est cruelle.

Mais pour autant, ces mêmes utilisateurs présentent une détermination évidente afin de trouver des solutions, de faire des propositions, conscients des réalités financières... il suffit seulement de prendre le temps de coécrire avec eux la projection du sport de demain.

L'on nous expliquera très certainement que la gestion de ces équipements est d'ordre communautaire, que la municipalité dracénoise est malheureusement impuissante et que si seulement elle avait les cartes en main...

Bigre ! Mais alors, que le Maire de Draguignan, hausse le ton en manifestant son mécontentement auprès du Président de l'agglomération dracénoise afin que soient inscrits les crédits nécessaires pour changer radicalement de braquet en matière sportive.

Et si, comme seule réponse à ce simple mais triste constat, l'idée lumineuse résidait dans le choix de retirer à l'agglomération sa compétence en matière de gestion de certains équipements sportifs dracénois, que l'on nous explique en quoi cette décision changerait la donne ?

C'est cela marquer un but contre son camp !

Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”

Jean-Bernard Miglioli

Christine Villelongue

René Dies

Camille Diquelou

Jean-Daniel Santoni

christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Génération Draguignan“

Texte non parvenu

Groupe Génération Draguignan

Philippe Schreck

Député du Var

Conseiller municipal

Franck Grigolo

Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble“

Des vœux trop vaniteux ?

Comme d'habitude, l'entrée dans la nouvelle année est la période des cérémonies de présentation des vœux. Nous avons donc pu assister à ces rituels au niveau municipal ainsi qu'au niveau de notre communauté de communes.

Notre maire, ainsi que notre président de la DPVa, se sont pliés à l'exercice sous forme d'une autocongratulation sans le moindre nuage pour temporiser ce bilan. A ces occasions, aucune annonce nouvelle n'est proposée, idem dans les colonnes de “Draguignan magazine”. Certes des actions pertinentes sont menées mais pour être objectif, un bilan doit être nécessairement équilibré et non pas uniquement focalisé sur les points positifs. Le dispositif “Action cœur de ville” vient d'être renouvelé jusqu'en 2026, ce qui est une bonne chose. Par contre, en plein milieu du gué, on casse cette dynamique car l'adjointe au maire chargée de ce dispositif vient de **démisionner**. Y aurait-il des divergences d'opinions dans les rangs de notre majorité ?

L'instauration d'un permis de louer afin de lutter contre les marchands de sommeil est à saluer, ainsi que l'installation dans notre cité de la Haute école de travail et de l'intervention sociale qui va attirer de nouveaux étudiants à Draguignan. Totale approbation pour la mise en place d'une mutuelle de santé communale. Par contre on ne peut passer sous silence d'autres sujets préoccupants. On nous annonce **un état de notre voirie satisfaisant**, je vous laisse juge. Nous ne devons pas tous habiter la même commune. Au niveau de la signalisation, cela devient une véritable jungle avec des changements constants sans préavis, des rétrécissements de voies. Dans un souci sécuritaire et écoresponsable, des restrictions de plus en plus nombreuses sont mises en

place malgré une densification du trafic en pleine croissance. On avance dans un entonnoir. La vacance commerciale est également une situation à surveiller. Depuis le temps que l'on nous annonce des nouvelles ouvertures de commerce, notre centre-ville devrait déborder d'enseignes. Pour terminer cet état des lieux contradictoire, on peut évoquer l'état de notre système de santé. A la fin du discours de monsieur le maire, le collectif **“Urgence aux urgences”** est à l'origine d'un mouvement de protestation afin d'être enfin reçu par notre premier élu.

Une annonce par contre retient notre attention : aucune industrie **lourde** ni aucune structure **surdimensionnée** ne verra le jour sur notre territoire, dont acte.

On peut nous opposer le fait qu'il est plus facile de critiquer que d'être dans l'action. A cela, je vous renvoie au programme de campagne du groupe “Draguignan plus loin ensemble” avec ses projets dimensionnants, étudiés et financés.

Enfin un énième incident de procédure : dans l'affaire des “rottweilers mordeurs”, suite à un non-respect de la réglementation légale, la mairie s'est vue condamnée et les deux chiens vont être restitués à leur maître en attendant le traitement du référé attendu en septembre. Ce qui interpelle dans ces affaires, c'est que les professionnels mandatés ou employés par la municipalité n'arrivent pas à procéder en **professionnels**. On ne peut pas incriminer nos élus qui au début du **premier** mandat ne sont pas encore formés, mais nous sommes bien loin de leurs premiers pas. Il faudrait vraiment penser à appliquer une des techniques du “benchmarking fonctionnel”.

Frédéric Renaud Draguignan Plus Loin ensemble

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur“

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Se préparer à une coupure d'eau de certains secteurs de la ville pour faire face à une pénurie de la ressource disponible durant l'été prochain, tel est le scénario sur lequel les services de la ville et DPVa travaillent activement.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que la ville a fait depuis 2014 d'importants travaux pour augmenter sa capacité de distribution d'eau potable (source Frayères, forage pont d'Aups, réservoirs Calade et Seyran, dilatation de réseau route de Grasse, rendement du réseau à 88% en 2020).

Bref, la réduction de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin versant de la Nartuby démontre que les effets du dérèglement climatique sont réels, ici et maintenant.

L'interconnexion des réseaux est la solution privilégiée pour sécuriser l'alimentation en eau potable, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et permettre encore l'augmentation des apports du canal de Provence en période estivale... Soit au moment où les besoins domestiques sont au plus haut et la quantité d'eau disponible la plus faible.

Nous sommes mobilisés pour réussir cette opération visant à organiser la répartition et satisfaire à tout moment l'ensemble des usages. Pourtant l'expérience de l'année 2023 démontre que les restrictions préfectorales sont inévitables.

De fait, la réduction des prélèvements apparaît comme l'unique solution pour résoudre le problème fondamental du déséquilibre entre la disponibilité de la ressource et le niveau des consommations.

Face à des sécheresses de plus en plus fréquentes et sévères, la planification d'urgence, que DPVa s'évertue à déployer depuis sa prise de compétence eau en 2020, peine à rattraper le temps perdu. Si certains ont peut-être plus misé par le passé sur la dilution des responsabilités que sur une gouvernance dans la confiance et la

solidarité, ce temps est désormais révolu et la gestion de crise s'articule aujourd'hui avec des actions structurelles pour avoir enfin un coup d'avance en matière de prévention.

Il n'est plus possible d'investir sur des futurs obsolètes en pariant sur un monde stable alors que l'accélération des conséquences du dérèglement climatique affecte déjà notre territoire et que l'absence de coordination et de coopération risque très rapidement d'exacerber les rivalités pour l'accès à l'eau, pour la maîtrise du développement urbain comme pour la gestion des déchets.

Ville centre de l'agglomération, Draguignan a pris, prend et prendra toute sa part dans cette démarche car nous avons la conviction que le vrai risque consiste à ne rien faire... Voire, pire encore, à se perdre dans les méandres de ces manœuvres politiciennes aussi ostentatoires que dilatoires qui font le lit du populisme en flattant les obscurantismes.

Le Pôle de transition environnementale ou la révision du Plan local d'urbanisme cristallisent les postures d'oppositions qui n'ont nulle autre cohérence que de s'évertuer à cliver. Le plus paradoxal dans cette situation c'est que les tenants de cette posture d'opposition systématique semblent aujourd'hui surtout servir ceux qui font recette de leur absence dans les débats de proximité comme pour mieux se mettre en scène sur un piédestal national bizarrement coupé de toute singularité locale.

Pour sa part, notre équipe vit dans les réalités pour améliorer le bien-être des Dracénois sans se laisser dépasser en matière de santé et de sécurité tout comme dans les domaines de l'adaptation au dérèglement climatique et de l'indépendance économique. Car notre responsabilité est aussi d'avoir l'avenir à l'esprit.

Le groupe “Draguignan au cœur”

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 23 MARS AU 1^{er} JUIN 2024

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° TÉL.
Du 23 au 30/03	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 30/03 au 6/04	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 6 au 13/04	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 13 au 20/04	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 20 au 27/04	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 27/04 au 4/05	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 4 au 11/05	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mouries	04 94 67 15 70
Du 11 au 18/05	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 18 au 25/05	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 25/05 au 1/06	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°68 - Mars - Avril 2024

Directeur de la publication :

Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Veloso
Agenda : Régine Alquier
Photos : Gaël Delaite - Marion D'amico
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

- Accueil
04 94 60 31 31
- Affaires scolaires
04 94 60 20 36
- Animation
04 94 60 31 59
- Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
- Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
- Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
- Communication
04 94 60 31 66
- Documentation archives
04 94 60 20 07
- Domaine public
04 94 60 20 88
- Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
- Environnement
04 94 60 20 83
- État civil
04 94 60 31 04
- Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
- Guichet familles
04 94 60 20 24
- Nettoyement
04 94 60 20 87
- Petite enfance
04 94 60 20 44
- Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
- Ressources humaines
04 94 60 31 31
- Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
- Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
- Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63
- CULTURE**
- Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
- HDE du Var
04 83 95 34 08
- Maison du bourreau
04 94 84 54 31
- Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
- Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
- Musée des ATP
04 94 47 05 72
- Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
- ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
- Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
- Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59
- INFORMATIONS JEUNESSE**
- Info Jeunes
04 94 68 27 00
- Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

- Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
- Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

- Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
- Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
- Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
- Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270

10^e Forum des métiers & de l'alternance

+ D'INFOS
**MISSION LOCALE
DRACÉNIÉ CŒUR DU VAR**
Draguignan **04 94 50 97 00**
Le Luc **04 94 50 15 01**
INFO JEUNES 04 94 68 27 00

VENEZ AVEC VOTRE CV !

1 DIPLÔME + 1 EMPLOI

MERCREDI 17 AVRIL 2024 de 13h à 17h | **COMPLEXE SAINT-EXUPÉRY DRAGUIGNAN**

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

Villes et Villages Fleuris
Papier recyclé

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.

ville.draguignan @VilleDraguignan



FÊTE DE L'AGRICULTURE



pièce de théâtre



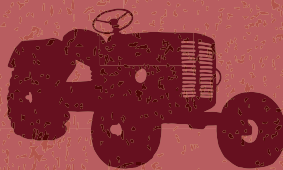
dégustations



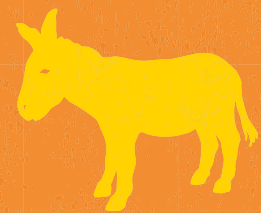
marché



formation
emploi



exposition



animations

SAMEDI 6 AVRIL

PARKING AZÉMAR & JARDIN ANGLÈS

10H > 17H - DRAGUIGNAN

